

## LAUSANNE REGION

### RAPPORT D'ACTIVITES 2007

En début d'année 2007, Lausanne Région a fonctionné sans secrétaire générale. Celle-ci a été nommée en la personne de Madame Patrizia Marzullo Darbellay et est entrée en fonction au 1<sup>er</sup> avril de cette année. Son arrivée au sein du personnel de Lausanne Région a été l'occasion d'un remaniement des postes pour un fonctionnement « tricéphale » des trois départements. Ainsi la secrétaire générale a pris le dossier « Agglomération », Mesdames Rochat et Savary ont respectivement pris la responsabilité pour la première de la « Promotion économique » et pour la deuxième, de l'administration de l'association ainsi que du département des « Affaires régionales ».

La venue de la nouvelle secrétaire générale a amené Lausanne Région à diviser les bureaux des Affaires régionales en deux, afin de lui donner une place de travail adéquate.

Le site web de l'association régionale, [www.lausanneregion.ch](http://www.lausanneregion.ch), a été régulièrement mis à jour. Un nouveau volet sur l'Agglomération a été réalisé. Ce site a, durant une année, reçu plus de 85'000 visiteurs représentant une moyenne de 220 visites quotidiennes. Nous rappelons que tous les documents cités dans ce rapport sont disponibles sur notre site internet.

Outre les questions liées à la gestion financière de l'association et du personnel, le **Bureau de coordination**, présidé par Monsieur Gustave Muheim, a suivi attentivement les travaux des groupes et commissions et a étudié leurs requêtes.

En raison de l'importance de ce dossier, le Bureau de coordination a régulièrement été tenu au courant des avancements et des choix du Projet d'Agglomération Lausanne Morges - **PALM** - qui vous seront détaillés ci-après. Dans ce cadre il a initié une série de collaborations avec l'**Association des Communes de la Région Morgienne - ACRM** - au sujet du PALM, mais aussi du Guide sportif régional, du service Pyjama et du travail de la commission Déchets.

2007 a été l'année au cours de laquelle le projet de financement d'une partie du déficit d'exploitation du **Centre Intercommunal de Glace de Malley - CIGM** - a été remis aux communes de Lausanne Région. Le Bureau de coordination leur a soumis un montant indicatif par commune, montant tenant compte du déficit réel du CIGM en 2007. Ce montant, calculé sur la base d'une clé de répartition financière adoptée en Assemblée générale en 2006, part du point d'impôt communal duquel ont été déduits les effets péréquatifs. Une grande majorité des communes membres de Lausanne Région a accepté de participer au financement du déficit d'exploitation de cette infrastructure typiquement régionale. Nous tenons à les en remercier sincèrement,

puisque les communes de Lausanne Région, hors les trois communes propriétaires, assurent en 2007 un montant de près d'un demi million de francs.

Le Bureau de coordination a organisé les deux **Assemblées générales** ordinaires de Lausanne Région. A l'occasion de celle de printemps, tenue à Belmont le 19 avril, les comptes 2006 ont été adoptés, ainsi que la convention liant les communes du périmètre compact du PALM. Ensuite, Madame la Conseillère d'Etat Jacqueline Maurer Mayor a présenté son bilan après 10 ans passés à la tête du département cantonal de l'Economie.

Lors de l'Assemblée générale d'automne à Bussigny, le 13 septembre 2007, les communes membres, outre l'adoption du budget 2008, ont eu la grande joie d'accepter, à l'unanimité, le principe d'une adhésion à notre association régionale dès 2008 de trois nouvelles communes, celles de Montpreveyres, de Poliez-Pittet et de Villars-Tiercelin. A l'issue de cette séance, Mesdames Martrou et Mordasini ont présenté la nouvelle Loi sur l'Appui au Développement Economique - LADE.

Le Bureau de coordination, grâce à sa représentation au sein du Conseil de **Fondation de Beaulieu**, a suivi activement les travaux et la gestion de celle-ci.

Il est aussi représenté dans la **commission cantonale des déchets**, à titre d'observateur.

## AFFAIRES RÉGIONALES

### Commission Toxicomanie

La commission Toxicomanie, présidée par Madame Raymonde Gyger, municipale à Bottens, a abordé les sujets suivants en 2007 :

- Réflexions à propos du préavis lausannois proposant, entre autres, la création d'un **espace de consommation** et d'un « bistrot social ». La commission a indiqué publiquement, avant la votation lausannoise, que cet objet était l'une des mesures d'un dispositif global et qu'à ce titre, il se devait d'être étudié. Le peuple lausannois l'ayant refusé, la création de cet espace de consommation n'est donc plus à l'ordre du jour.
- Pour faire suite à la décision de l'assemblée générale d'automne 2006 d'attribuer fr. 1.- par habitant au titre d'aide au dispositif lausannois en matière de toxicomanie, la commission a proposé son affectation. Elle a, d'une part, repris à hauteur de 113'000.- francs des subventions accordées par la ville de Lausanne à Bethraïm et à Rel'ier, mais a aussi créé, à hauteur de 17'000.- francs, un **fonds destiné à financer des actions de prévention**.
- Des présentations de la **politique suisse en matière de drogues et les offres vaudoises**, mais aussi du réseau des **Travailleurs Sociaux de Proximité** ont été faites par Rel'ier aux membres de la commission.
- Le président du comité de **Bethraïm** est venu présenter son association, nouvellement subventionnée par la commission. Cette association à but non lucratif, d'obédience chrétienne, vise à accueillir, écouter et proposer des activités à des toxicodépendants. Dans ce dessein, elle les accueille au centre de l'association, au Chemin des Lilas à Lausanne, dans un chalet à Corbeyrier, dans lequel elle propose des activités journalières durant la semaine, ainsi que dans un centre d'accueil à Cugy.
- Au vu des excellents résultats des deux journées d'information qui se sont tenues en 2004 et 2006, tant au niveau de la fréquentation que de l'intérêt des participants, la commission Toxicomanie a entamé une réflexion pour organiser une nouvelle édition de sa « **journée de réflexion** » en 2008, voire 2009.
- La commission a estimé nécessaire de développer ses actions de prévention à l'attention des communes membres et plus spécifiquement des jeunes abuseurs d'alcool. Dans ce cadre-là, elle a entamé une réflexion au sujet d'actions de préventions à proposer aux **Jeunesses Campagnardes Vaudoises**. C'est ainsi que la commission de Lausanne Région a :
  - financé deux cours, dispensés par la Fédération Vaudoise contre l'Alcoolisme - FVA -, aux tenanciers de bars de giron et challenge de

Jeunesses afin de les rendre attentifs et les responsabiliser face à une consommation excessive;

- financé une intervention de l'association « Be my Angel » dans le cadre du challenge des Jeunesses Campagnardes de Cheseaux. Cette association propose à un jeune de rester sobre afin de reconduire ses amis chez eux, mais effectue aussi des tests d'alcoolémie.
- a préparé un projet de « Prévention alcool » qu'elle proposera, en 2008, aux préfets des 4 districts concernés par Lausanne Région.

## **Commission Formation et Emploi des Jeunes**

Sous la co-présidence de Mesdames Michèle Gay Vallotton, municipale à Cheseaux, et Lauréanne Salamin Michel, municipale à Bussigny, la commission Formation et Emploi des Jeunes a abordé les sujets suivants en 2007 :

- La commission Formation et Emploi des Jeunes s'est intéressée à mieux connaître les mesures destinées aux jeunes sortis de scolarité et sans projet formatif. C'est ainsi qu'elle a reçu des membres de **Fondation Mode d'emploi** qui lui ont présenté leur projet Pavé.
- Toujours dans le cadre des mesures pour ces jeunes « hors structure », la commission a suivi une présentation du projet repris par Renens **BIO R+**. La commission Formation et Emploi des Jeunes a estimé que ce projet, maintenant repris par certaines communes de l'ouest lausannois, était une mesure adéquate pour « repêcher » des jeunes entre 15 et 18 ans en voie de marginalisation. C'est pourquoi la commission Formation et Emploi des Jeunes a écrit au Conseil d'Etat pour lui demander d'étudier la possibilité d'élargir ce type de structure, afin de mettre à disposition des jeunes de tout le Canton, ses prestations. A ce jour, elle n'a pas reçu de réponse formelle.
- La commission a reçu des demandes de financement pour une Brochure sur l'adolescence qui devra être éditée par la Fondation Pro Fa, ainsi que de l'association **Lire et écrire** pour assurer le financement de sa cellule « Lausanne Région », l'aide de la Loterie Romande arrivant à son terme en juin 2008. Les membres de la commission ont refusé le financement de la brochure sur l'adolescence, et ont d'autre part souhaité recevoir la présidente de Lire et Ecrire, Madame Ada Marra.  
Avant de répondre à la demande de cette association, la commission a souhaité que le Bureau de coordination de Lausanne Région lui signifie clairement les **critères et règles de financement des commissions**.
- La commission Formation et Emploi des Jeunes a établi sa réponse circonstanciée à la consultation sur l'avant projet de **loi sur la formation professionnelle**.

- Elle a reçu une présentation du **Service des appuis scolaires** géré par le Centre Vaudois d'Aide à la Jeunesse - CVAJ - et de TEM Accent - Transition Ecole Métier -, géré par l'association du même nom.
- Pour continuer son action en faveur de la création, par les communes membres, de places d'apprentissage pour les **Jeunes Adultes en Difficulté** - JAD - la commission leur a proposé de créer des places de stage. Elle a, par un contact suivi avec le DSAS, permis d'améliorer la communication entre les différents partenaires. C'est avec plaisir que la commission remercie les sept communes membres de Lausanne Région qui ont créé soit des places d'apprentissage, soit des places de stage pour des Jeunes Adultes en Difficulté, leur offrant ainsi une possibilité de réinsertion.
- La commission Formation et Emploi des Jeunes s'est réjouie de voir que le canton avait nouvellement accepté et reconnu la formation **d'agent d'exploitation**, que cette commission a largement appelée de ses vœux. Ce nouvel apprentissage permettra aux communes d'élargir leurs possibilités de formation pour les futurs employés communaux.
- Durant cette année, une mise à jour du site **www.kiftontaf.ch** a été effectuée. Le site de Lausanne Région à l'attention des jeunes en recherche de formation correspond parfaitement à la demande de ces derniers. C'est pour cela que plus de 48'000 personnes l'ont visité cette année, soit 20'000 de plus qu'en 2006. La plus grande fréquence de connexion se situe au mois de juillet (5'233) et le plus grand nombre de pages visitées au mois de juin (12'626), ce qui démontre bien l'utilisation de ce site au moment, un peu tardif il est vrai, de la recherche d'une formation. Plus d'une centaine de courriels ont été reçus, souvent des appels au secours de jeunes qui, après plus de 250 demandes de place d'apprentissage, n'avaient rien trouvé.
- En 2007, à l'occasion du 10<sup>ème</sup> anniversaire du salon de la formation et de l'apprentissage « **Planète Métiers** », les organisateurs ont offert à Lausanne Région un stand gratuit. C'est ainsi qu'en deux semaines, le département des Affaires régionales a réalisé un stand dont le slogan était « Droit au but pour ta formation » illustré par un baby-foot à disposition des jeunes visiteurs.

En conclusion, la commission Formation et Emploi des jeunes souhaite poursuivre la réflexion entamée en 2007 sur la manière dont les communes et la région pourraient développer leur action en faveur de l'insertion des jeunes, notamment pour ceux de 15 à 18 ans.

## **Commission Petite Enfance**

La commission « Petite Enfance », présidée par Monsieur Oscar Tosato, municipal à Lausanne, a suivi et accompagné le travail de la Fondation pour l'Accueil de Jour des Enfants - FAJE - dont la création découle de la nouvelle Loi cantonale sur l'Accueil de Jour des Enfants - **LAJE**.

Cette nouvelle loi pose une base juridique pour les régimes d'autorisation et de surveillance de l'accueil de jour des enfants, instaure la création de réseaux d'accueil de jour, crée une Fondation pour l'accueil de jour des enfants, fixe les dispositions transitoires et finales.

La commission Petite Enfance s'est, au cours de cette année, positionnée comme interlocutrice de choix de la FAJE, mais aussi comme organe régional capable de vulgariser et de transmettre les informations concrètes et précises aux communes sur ce sujet. Elle a aussi relayé à la FAJE les questions des communes concernant la création d'un réseau.

Pour diffuser les informations, la commission a organisé deux séances d'informations destinées aux Municipalités de Lausanne Région et aux professionnels. Des demandes d'une vingtaine de communes, hors territoire Lausanne Région, à ces séances ont démontré, s'il en était besoin, la nécessité de ces soirées d'information :

- Le 28 mars 2007 à Bussigny la commission Petite Enfance a présenté, aux Municipalités et nombreux professionnels présents, divers modèles d'organisations politique, administrative et financière aux communes souhaitant se constituer en réseau. Cette présentation a été rendue possible grâce au travail d'un groupe de professionnels, mandatés par la commission Petite Enfance à cet effet. A cette occasion, les participants ont reçu un document très complet, ainsi qu'un logiciel permettant de calculer le coût des accueils préscolaire et parascolaire.

Le nombreux public, plus de 90 personnes, a été enchanté par les informations transmises et le débat final. Il a souhaité que de telles séances d'information soient à nouveau organisées par la commission Petite Enfance de Lausanne Région afin des les aider concrètement dans leurs démarches pour la création de réseau.

La commission Petite Enfance a donc continué à travailler sur la problématique de la tarification. A cet effet, un questionnaire a été envoyé non seulement aux communes membres mais aussi aux structures d'accueil. Un étudiant, engagé par la commune de Lausanne, a dépouillé et analysé ces données.

- C'est ainsi que le 31 octobre 2007 à Prilly, la commission Petite Enfance a présenté les résultats et l'analyse de cette étude sur la tarification. A la suite de cette présentation, Monsieur Jean-Claude Seiler, membre de la commission Petite Enfance et chef de service de la Petite Enfance à Lausanne, a proposé une approche méthodologique commune aux Municipalités et professionnels présents. Cette méthodologie commune facilitera grandement le passage d'un réseau à un autre pour les citoyens des communes qui l'auront adoptée. Un dossier très complet a été remis aux participants.

Les représentantes de la Fondation pour l'Accueil de Jour des Enfants ont participé à chacune de ces séances, permettant ainsi non seulement d'apporter des réponses

directes aux questions du public, mais aussi de le tenir au courant de l'avancement des travaux de cette Fondation.

La commission Petite Enfance a aussi entamé une réflexion à plus long terme, sur les collaborations possibles entre réseaux.

## **Commission Transports**

La présidence de la commission Transports est assurée par Madame Claudine Wyssa, municipale à Bussigny.

La commission a été régulièrement tenue au courant des grands projets en cours au sein du **Projet d'Agglomération Lausanne-Morges** - PALM.

Cette commission a tout d'abord fixé ses objectifs de législature comme suit :

- A. Information** : la commission Transports se doit d'être une plate-forme d'échanges d'informations entre les membres, mais aussi vers l'extérieur. Il y a un nécessaire travail d'information et d'échanges d'informations à faire, notamment en relation avec le PALM.
- B. Coût des transports régionaux** : Il apparaît en effet que les communes sur lesquelles des projets de Transports Collectifs sont programmés dans le PALM auront besoin d'informations préalables sur les coûts de ces infrastructures. Celles-ci pourraient être étudiées par la commission Transports.
- C. Comptages quinquennaux** : La commission Transports s'interroge sur le fait de savoir s'il ne serait pas plus judicieux, qu'à l'avenir, l'agglomération Lausanne Morges reprenne à son compte les comptages quinquennaux de Lausanne Région. Des discussions auront lieu à ce sujet en 2008 avec les représentants du PALM.
- D. Stationnement** : La commission Transports reconnaît qu'une politique globale du stationnement devrait être proposée aux communes membres. Pour ce faire, elle se fixe comme objectif d'effectuer, dans un premier temps, une étude dans ce sens.
- **Guide P + R Parkings Relais** : Lausanne Région avait, en 2006, réédité son plan des Parkings Relais sur le territoire de la communauté tarifaire Mobilis.

A l'occasion de la semaine de la mobilité et de la journée européenne « En ville sans ma voiture », qui, pour cette dernière, a lieu chaque année le 22 septembre, la commission Transports a organisé des distributions du Guide P + R. C'est ainsi que tout au long de la semaine des Guides P + R étaient disposés dans le bus t1 sur la place St-François, et que le samedi 22 septembre, des hôtesses ont distribué le Guide sur plusieurs endroits du marché le matin, et le soir aux alentours des musées lausannois, informant

ainsi aussi le public de la manifestation « La Nuit des Musées » qui se tenait ce même jour.

- **Service Pyjama** : Depuis 2003, le service Pyjama est financé par le biais de la facture cantonale des transports. Lausanne Région continue à en assurer la coordination de la communication, mais aussi à répondre aux questions de ses utilisateurs, via le site [www.service-pyjama.ch](http://www.service-pyjama.ch). La commission Pyjama, présidée par Monsieur Michel Odier, municipal au Mont-sur-Lausanne, a organisé une présence, tout au long de l'année, lors des manifestations pour les jeunes adultes. Le partenariat avec l'association « Be my angel » a continué. De plus, deux vagues de communication, au printemps et en automne, ont permis de fortement augmenter sa clientèle.

Dans les nouveautés de ce service, il est à noter que la commune d'Echandens est desservie depuis le printemps 2007. D'autre part, des extensions du service vers Allaman d'une part, et Moudon d'autre part, sont entrées en service à mi-décembre 2007.

Les membres de la commission ont débuté leur réflexion sur les grands changements qui auront lieu avec l'entrée en service, en 2008, du m2.

La commission Pyjama a aussi eu des contacts avec les responsables du nouveau service Pyjam'bus qui dessert, sur le même système que le Service Pyjama, les communes de la région morgienne.

Le service Pyjama dessert aujourd'hui plus de 65 communes par les entreprises de transports tl, LEB, CFF régional et longues distances. Ce service a vu la fréquentation de sa clientèle augmenter en 2007 : une augmentation de 1,7% pour le LEB, de 9,3% pour le réseau de bus et de 8,2% pour les CFF, transportant ainsi plus de 75'000 utilisateurs en 2007. Ceci prouve, si besoin en était, l'importance de ce service pour les jeunes de notre région.

**Procédure de consultation fédérale** : La commission a adressé au Chef du Département des Infrastructures, en mai 2007, sa prise de position concernant « la vue d'ensemble de financement du Fonds des Transports Publics : développement de l'infrastructure ferroviaire - Rail 2000 ».

## **Commission « Activités sportives »**

La commission Activités sportives, présidée par Monsieur Marc Vuilleumier, municipal à Lausanne, a débuté son travail en se fixant ses objectifs :

### **A. Métamorphose**

Le projet Métamorphose, et plus spécifiquement celui de la piscine, sera suivi de très près par la commission Activités sportives, dans le cas où les communes de Lausanne Région devraient être appelées à un partenariat financier.



## B. Gymnaestrada

Ce grand événement sportif, aura lieu à Lausanne en 2011. Le comité d'organisation est composé de la Ville de Lausanne, de Lausanne Tourisme, de l'association vaudoise de gymnastique et de la fédération suisse de gymnastique. Les membres reconnaissent le caractère régional de cet événement et estiment qu'il faudra donc le soutenir d'une manière ou d'une autre.

## C. Prévention

La commission Activités sportives estime qu'il serait important de proposer des actions de prévention primaire aux clubs sportifs de la région. Elle devra aussi travailler sur des actions de prévention de délinquance juvénile à proposer.

- Au cours de cette année, le département des Affaires régionales a réalisé pour la commission Activités sportives une mise à jour des données recensées dans son **Guide Sportif Régional**. A l'occasion d'une consultation, les communes membres ont estimé qu'il n'était plus nécessaire d'éditer ces informations sous forme de brochure, et ont préféré la solution de les faire paraître sur un site internet permettant, ainsi, une mise à jour des données très rapide. C'est ainsi qu'en septembre 2007 le site [www.guidesportif.ch](http://www.guidesportif.ch) a été mis en ligne. Ce site recense plus de 600 clubs sportifs, écoles de danse et fitness, classés sous plus de 70 sports. Des rubriques « Parents-Enfants », mais aussi « Personnes handicapées » ont été créées. Un mode « Recherche » permet à l'utilisateur de trouver tous les clubs proposant le sport choisi.

Ce site a pu être réalisé grâce à l'appui financier du Service cantonal de l'Education Physique et des Sports, et de celui du programme de la Confédération « La Suisse bouge ».

Du matériel publicitaire a été réalisé et distribué dans les communes membres, auprès des clubs sportifs, des fédérations sportives, des centres de loisirs et des associations concernées. Une lettre d'information a été éditée pour annoncer ce site.

Le public a un contact avec le département des Affaires régionales, via une adresse e-mail. Celle-ci a été largement utilisée, plus de 150 messages, pour faire part des félicitations de nombreux visiteurs, mais aussi de demandes de modifications pour les données de l'un ou l'autre des clubs. De plus, un courrier de mise à jour sera envoyé annuellement aux clubs sportifs.

[www.guidesportif.ch](http://www.guidesportif.ch) a de suite rencontré un grand succès, puisqu'au mois d'octobre, plus de 100 personnes le visitaient quotidiennement. C'est ainsi que les développements suivants sont prévus :

- L'Association des Communes de la Région Morgienne – ACRM – a souhaité que les clubs sportifs de ses 33 communes membres soient inscrites sur ce site dès 2008. Un partenariat a été conclu entre nos deux associations à cette fin.
- Le département des Affaires régionales envisage de créer une rubrique « Agenda » recensant mensuellement toutes les plus grandes manifestations sportives sur la région.

- La commission Activités sportives a souhaité mettre sur pied une manifestation sportive regroupant toutes les communes autour d'un événement sportif. C'est ainsi qu'en fin 2007, les membres de la commission Activités sportives ont souhaité que Lausanne Région soit associé au tournoi de tennis « **Lausanne Région Future ITF** ».

La 7ème édition de ce tournoi qui se tenait jusqu'alors à Crissier, aurait lieu à Lausanne du 5 au 14 septembre 2008. Pendant 10 jours, 32 jeunes joueurs ATP - 18 à 20 ans -, à partir du 200<sup>ème</sup> ranking mondial, s'affronteraient sur terre battue pour un price money total de 10'000.- dollars. La subvention de Lausanne Région à cet événement, à hauteur de fr. 20'000.--, permettrait d'offrir des tournois pré-qualificatifs pour les meilleurs jeunes joueurs des communes membres. A l'issue de ces pré-qualifications, les deux meilleurs joueurs locaux auraient la grande chance de participer à ce tournoi international.

La commission Activités sportives travaillera, en 2008, à faire de cette manifestation un événement régional de promotion du tennis, en réseau avec les communes membres.

- La commission a suivi le travail du Bureau de coordination pour le financement d'une partie du déficit d'exploitation du **Centre Intercommunal de Glace de Malley** – CIGM - par les communes membres. Elle a proposé au Bureau de coordination que Monsieur Raymond Bron, Syndic du Cugy, soit le représentant de Lausanne Région au sein du Comité directeur du CIGM.

## **Commission Déchets**

La commission Déchets, présidée par Monsieur Jean-Daniel Luthi, municipal à Bussigny, a beaucoup travaillé en 2007 pour arriver à proposer un mode de financement identique à toutes ses communes membres, en l'absence d'une directive cantonale en la matière.

La commission Déchets a recensé les différents financements possibles, les avantages et inconvénients de chacun afin de proposer aux communes membres une solution régionale.

Après une large réflexion, la commission Déchets a opté pour le financement de l'élimination du coût des déchets à raison de 30% par l'impôt et de 70% par une taxe forfaitaire par ménage.

Une présentation du travail de la commission a été faite aux trois secteurs de Lausanne Région, pour déboucher sur une consultation des communes.

Sur les 26 communes membres de Lausanne Région en 2007, 24 l'ont acceptée. Seules Lausanne et Renens réservent leur réponse sur ce choix.

Les membres de cette commission ont ensuite élaboré un règlement-type ainsi qu'un préavis-type à l'attention des 24 communes, pour une entrée en vigueur de ce mode de financement au 1<sup>er</sup> janvier 2009, après acceptation par le législatif.

Le travail de la commission Déchets a intéressé beaucoup d'acteurs et de communes de ce Canton. C'est pourquoi Monsieur Jean-Daniel Luthi a présenté les résultats du travail de la commission, non seulement dans les 3 secteurs de Lausanne Région, mais à 6 autres occasions sur demande. C'est ainsi que 111 communes de Valorsa ont décidé d'adopter la proposition de la commission Déchets de Lausanne Région. Cette dernière voit avec plaisir qu'une majorité des communes du Canton prennent la direction d'un financement tel que proposé par Lausanne Région.

La commission « **Financement Régional** » ne s'est pas réunie cette année.

La commission « **Aménagement du Territoire** » ne s'est pas réunie cette année.

La commission « **Fluides et énergie** » ne s'est pas réunie cette année.

## **CONCLUSIONS**

L'année 2007 aura été, pour Lausanne Région, une année de réalisations très concrètes pour les communes et leurs citoyens, mais aussi une année au cours de laquelle Lausanne Région s'est imposée comme partenaire indispensable sur plusieurs dossiers. C'est ainsi que plusieurs importantes collaborations ont été initiées, et que trois nouvelles communes ont souhaité y adhérer.

2007 a entre autres démontré, si besoin en était, le fort dynamisme de Lausanne Région.

Les réflexions de la plupart de ses commissions, toutes très motivées, visent à positionner la région non seulement comme organe de coordination, de mise en réseau, mais aussi comme organe de communication, relayant les informations entre les différents partenaires et comme interlocuteur indispensable sur plusieurs sujets tels que l'agglomération, la promotion économique, les déchets, la formation et la toxicomanie entre autres.

Ce travail a été rendu possible grâce aux 105 représentants des secteurs et techniciens, qui se sont réunis à l'occasion de 112 séances. Nous tenons ici à les en remercier chaleureusement.

Lausanne, janvier 2008

Annexes :

- représentants politiques des secteurs dans les commissions de Lausanne Région
- Organigramme de Lausanne Région

## Composition des commissions Lausanne Région 2007

<b>Commissions</b>	<b>Lausanne</b>	<b>Secteur Ouest</b>	<b>Secteur Nord</b>	<b>Secteur Est</b>
<b>Schémas Directeurs</b>	O. Français	M. Huguenin - Renens	J. Baudet - Romanel	A. Schlaeppli - Lutry
<b>Bureau de coordina Président</b>	D. Brelaz G. Muheim	A. Gillieron, permanent J.C. Cerottini	D. Grosclaude, permanent E. Schiesser	JF. Thonney B. Burri
<b>Fin. Régional</b>	D. Brélaz	M. Tendon - Crissier JA. Aellen - Crissier	J. Rohrer -Cugy B. Buchler - Bretigny	G. Moser - Belmont CA. Chuard - Pully
<b>Proméco</b>	D. Brélaz	JF. Clément - Renens S. Perrudet - Villars-ste-Croix	U. Lauper - Bretigny J. Baudet - Romanel	M. Lambert - Pully S. Reichen - Paudex
<b>Act. Sportives</b>	M. Vuilleumier	R. Pidoux - Prilly C. Rothen - Ecublens M. Romano - Renens	R. Bron + CIGM - Cugy PA. Marmillod - Bretigny P. Haemmerli - Cheseaux	M. Lambert - Pully B. Burri - Cullayes D. Christen - Epalinges
<b>Transports</b>	O. Français J.A. Gonzalez	C. Wyssa - Bussigny A. Gorgerat - Chavannes	M. Odier - Le Mont F. Blanc - Cheseaux	A. Schlaeppli - Lutry R. Vuilleumier - Epalinges
<b>Pyjama</b>	C. Joyet	F. Massy - Ecublens	M. Odier - Le Mont	M. Hanhardt - Savigny
<b>Petite Enfance</b>	O. Tosato	JC. Glardon - Bussigny E. Lasserre - Prilly	J. Franzini - Cugy R. Gyger - Bottens	C. Dupertuis - Belmont MC. Cuendet - Pully
<b>Toxicomanie</b>	J.C. Bourquin	P. Manzini -Ecublens J. Depallens - Renens	R. Gyger - Bottens M. Geiger - Bretigny	S. Reichen - Paudex MC. Cuendet - Pully
<b>Form. Emploi Jeunes</b>	JC. Bourquin	L. Salamin - Bussigny F. Magnin - Chavannes	D. Beuchat - Morrens M. Gay-Vallotton - Cheseaux	N. Liniger - Epalinges M. Preti - Mézières
<b>Déchets</b>	O. Français	JD. Luthi - Bussigny C. Jatton - Chavannes M. Perreten - Renens	M. Pittet - Froideville E. Schiesser - Romanel B. Chabloz - Le Mont	JC. Sheppard - Epalinges P. Michelet - Belmont B. Burri - Cullayes
<b>Com. Gestion</b>	JM. Bissat	JC. Cerottini - St-Sulpice	B. Chenevière - Cheseaux	T. Rohrbach - Cullayes

# 29 COMMUNES DE LA REGION LAUSANNOISE

